



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



PASSEPORT ÉDUCDROIT

FICHE D'ACTIVITÉS ÉLÈVE

SÉANCE 1

À QUOI SERT LE DROIT ?

Découvrir la situation de Rebecca pour
comprendre ce que le droit peut lui apporter

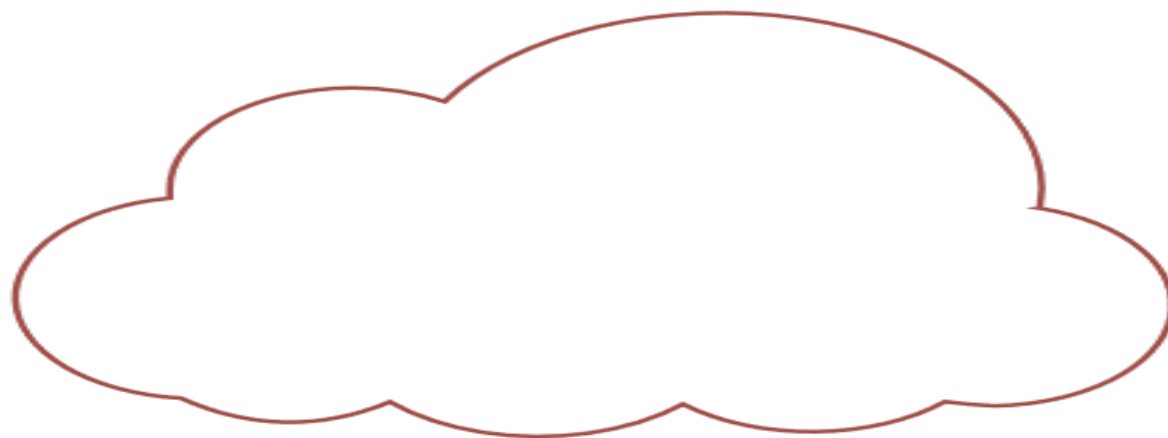


PASSEPORT ÉDUCDROIT



■ INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LE DROIT ?

Dans le nuage ci-dessous, note les mots ou expressions auxquels tu penses quand tu entends le mot « droit ».



Le droit c'est





■ MISE EN SITUATION ET MISSION



SITUATION

Depuis plusieurs semaines, Rebecca reçoit des messages sur les réseaux sociaux de la part d'autres élèves du collège qu'elle fréquente. Ces messages contiennent des moqueries et des insultes de plus en plus violentes qui affectent chaque jour davantage Rebecca. La situation est telle qu'elle n'en dort presque plus la nuit et a perdu l'appétit. Alors qu'elle aimait étudier, elle a désormais la boule au ventre chaque fois qu'elle doit se rendre au collège.

Lien vers la vidéo de Rebecca : https://www.youtube.com/watch?v=y1tch_0Lfz



MISSION

Vous souhaitez montrer à Rebecca l'importance du droit dans la prévention et la lutte contre ce type de comportement. Plus largement, vous voulez lui montrer le rôle protecteur du droit dans le quotidien de chacun. Vous avez à votre disposition différents textes dans lesquels vous allez devoir trouver des informations qui pourront l'aider.





1. Que peut apporter le droit à Rebecca ?



MISSION

Tout d'abord, vous recherchez dans le règlement intérieur du collège tous les éléments relatifs au **harcèlement**.

Document 1 - Extraits du règlement intérieur du collège

Le règlement intérieur a pour but de préciser les droits et obligations des élèves [...]. Il met en action les valeurs et principes qui fondent notre société démocratique : la liberté – qui fait de tout individu un être de raison –, l'égalité – dans l'accès aux savoirs et pour l'égalité des chances –, la fraternité – qui affirme la dignité de tous – et la laïcité (Constitution de 1958).

Il favorise un climat de confiance et de coopération entre tous les membres de la communauté scolaire et permet de réguler le fonctionnement quotidien de l'établissement. Il vise également à développer le sens des responsabilités. Enfin, il s'inscrit dans le cadre général de la loi française, à laquelle il ne se substitue pas, mais au contraire se conforme. [...]

Pour chaque établissement d'enseignement scolaire, prévenir et lutter contre le harcèlement est un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative : assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels au collège, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuels.





Tout acte de harcèlement, y compris de cyber-harcèlement, dans et hors l'établissement, pourra donner lieu à l'engagement d'une procédure disciplinaire ainsi qu'à des poursuites judiciaires (nouvel article 222-33-2-3 du code pénal). [...]

Lutte contre le harcèlement

La loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité.

Punitions et sanctions, procédure disciplinaire

Tout fait d'indiscipline, toute transgression ou manquement au règlement intérieur entraîne, selon son caractère de gravité, l'application d'une punition scolaire ou d'une sanction disciplinaire, conformément au décret du 24 juin 2011.





Questions

1. Qu'est-ce que le règlement intérieur du collège ?
2. Pourquoi est-il nécessaire de mettre en place un règlement intérieur dans un collège ?
3. Que prévoit le règlement intérieur en matière de harcèlement ?
4. En quoi peut-on dire que le règlement intérieur du collège est une source du droit ?





À retenir

Rebecca peut s'appuyer sur le droit, car le droit a deux fonctions principales :

-
-

Pour qu'une règle soit dite de droit, elle doit avoir trois **caractères** :

-
-
-





2. La loi, une source du droit pour protéger Rebecca



MISSION

En poursuivant vos recherches, vous découvrez une récente loi du 2 mars 2022 relative à la lutte contre le harcèlement à l'école. Auparavant, vous avez besoin de comprendre comment les lois sont élaborées en France, vous visionnez donc une courte vidéo qui l'explique.

Document 2 - L'élaboration de la loi en France

Niveau 1 : apprentis

<http://www.lumni.fr/video/comment-on-cree-un-loi>

<https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/8-10-ans-comment-la-constitution-organise-la-procedure-d-elaboration-des-lois>

Niveau 2 : expert

<https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/11-14-ans-comment-la-constitution-organise-la-procedure-d-elaboration-des-lois#paragraph-2376>





Document 3 - Loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire (extrait)

Le code de l'éducation est ainsi modifié :

« Art. L. 111-6. – Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal [...] »





Document 4 - Article 222-33-2-3 du code pénal (créé par la loi du 2 mars 2022)

Constituent un harcèlement scolaire, les faits de harcèlement moral [...] lorsqu'ils sont commis à l'encontre d'un élève pour toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement d'enseignement.

Le harcèlement scolaire est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsqu'il a causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'a entraîné aucune incapacité de travail.

Les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 € d'amende lorsque les faits ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours.

Les peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.





Questions

1. Par qui sont adoptées les lois en France ?
2. Pourquoi les lois peuvent-elles être contrôlées par le Conseil constitutionnel ?
3. Où peut-on retrouver les **dispositions** de la loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire ?





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

À retenir

Le harcèlement est puni par la loi. La loi est

Les lois sont codifiées, par exemple :



PASSEPORT ÉDUCDROIT



3. Quelles sont les autres sources du droit pour protéger Rebecca ?



MISSION

À travers vos recherches, vous réalisez qu'il existe un grand nombre de textes juridiques relatifs au bien-être à l'école, y compris des textes internationaux. Vous vous demandez comment s'articulent ces différents documents





Document 5 - Extrait de la Convention internationale des droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989, signée par la France le 26 janvier 1990 et ratifiée le 7 août 1990

Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :

- a. favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- b. inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la **Charte des Nations unies** ; [...]
- c. préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de **tolérance**, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples [...].





Questions

1. Par qui a été adopté le texte du document 5 ? S'applique-t-il en France pour protéger Rebecca ?

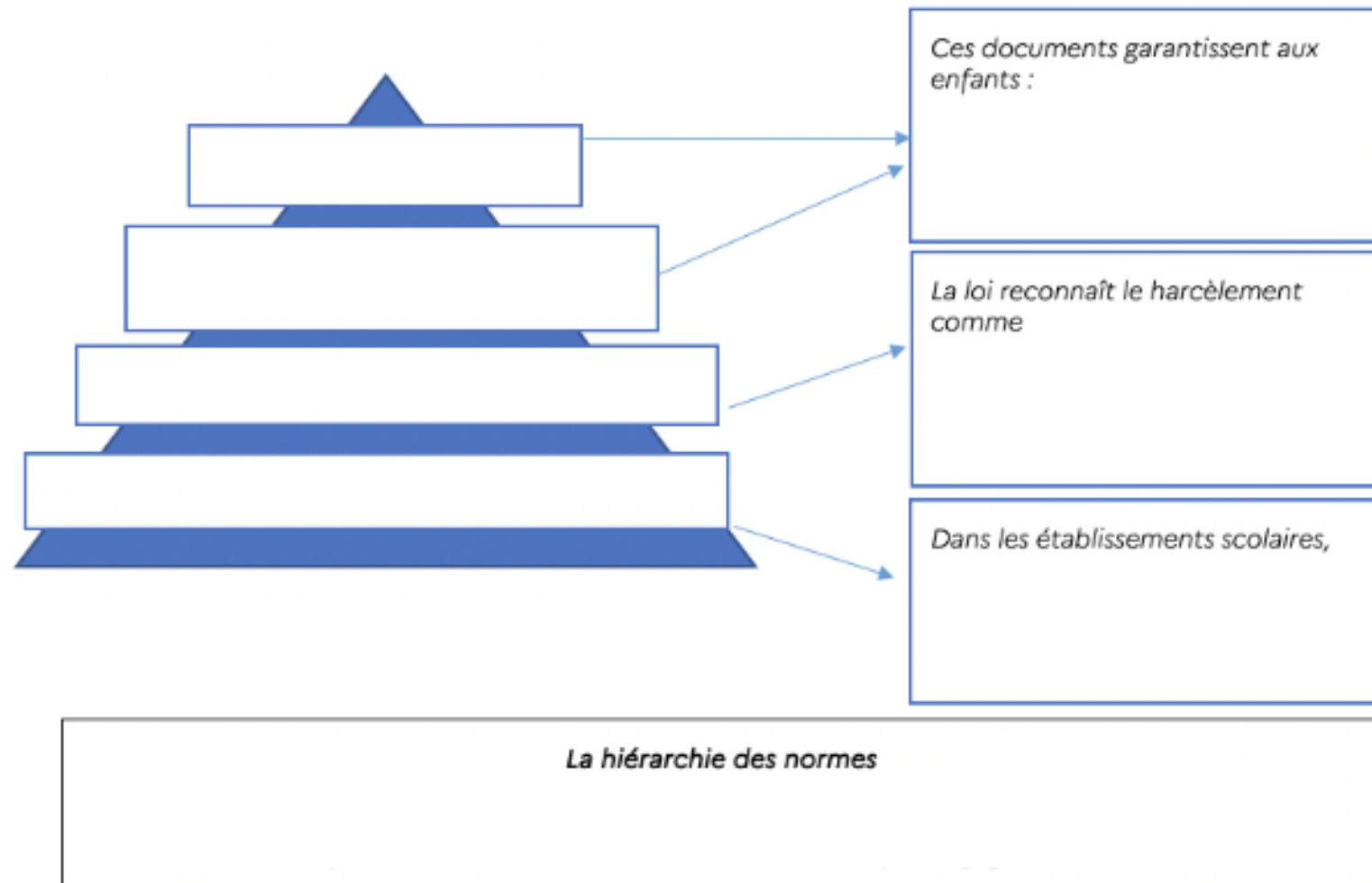
2. À quels principes énoncés par ce texte s'oppose le harcèlement dont Rebecca a été victime ?

3. Entoure toutes les sources du droit, en lien avec le harcèlement, qui sont citées dans l'ensemble des documents du dossier.





À retenir





■ À VOUS DE JOUER !

MISSION

À la fin de toutes vos recherches, vous décidez de vous associer aux membres du conseil de la vie collégienne (CVC) et de concevoir un support de communication (affiche, flyer, podcast, capsule vidéo, etc.) destiné à sensibiliser les collégiens aux règles de droit applicables en matière de lutte contre le harcèlement scolaire.

Vous devez notamment :

- montrer la diversité des sources du droit applicables en matière de harcèlement scolaire en utilisant au moins deux sources de droit différentes dans votre production ;
- montrer comment le droit protège les élèves en matière de harcèlement scolaire.



1. Qu'avez-vous appris ? (schéma de synthèse)





2. Quiz

1 - Le droit :

- vise uniquement à sanctionner des comportements
- organise et pacifie la vie en société
- protège les citoyens

2 - La règle de droit est :

- générale et abstraite
- non obligatoire
- produite par une autorité légitime

3 - Sont des sources du droit applicables en France :

- la Constitution
- la Convention internationale des droits de l'enfant
- la morale

4 - La loi est :

- une source du droit
- issue du vote démocratique
- applicable sur l'ensemble du territoire national





5 - Un code est :

- un livre où sont compilés tous les textes de loi en fonction de chaque domaine
- un livre où sont rassemblées toutes les lois quel que soit le domaine
- un livre comme le code pénal sur lequel vont s'appuyer les professionnels du droit, notamment les magistrats, avocats et greffiers lors d'un procès

6 - Le harcèlement est interdit par :

- la loi
- la Convention internationale des droits de l'enfant
- le règlement intérieur de ton collège

7 - Le règlement intérieur du collège :

- prévoit uniquement des sanctions
- est une source du droit pour les collégiens
- garantit les libertés et la sécurité des élèves au sein du collège

8- La Convention internationale des droits de l'enfant :

- a été rédigée par le Parlement français
- a été adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies
- a été ratifiée par la France





9 - Le principe de hiérarchie des normes signifie :

- qu'une norme inférieure doit respecter les normes supérieures
- que la loi est au-dessus de toutes les autres sources du droit
- que le citoyen peut choisir la règle de droit qui lui est applicable

10 - Dans la hiérarchie des normes, une loi est :

- supérieure à la Constitution
- supérieure à un règlement
- supérieure à une convention internationale

